

24.5.2018

A8-0159/23

Amendement 23

Fabio Massimo Castaldo

au nom du groupe EFDD

Rapport

Pier Antonio Panzeri

Recommandation au Conseil, à la Commission et au SEAE sur la Libye
2018/2017(INI)

A8-0159/2018

Proposition de résolution

Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G bis. considérant qu'il est de la plus haute importance que tous les États membres parlent d'une seule voix, pour renforcer les efforts de médiation de l'Union et souligner le rôle central des Nations unies et de leur plan d'action; que, dans tous les cas, les initiatives individuelles des États membres sont les bienvenues, à condition qu'elles s'inscrivent dans le cadre européen et aillent pleinement dans le sens de la politique étrangère de l'Union;

Or. en

24.5.2018

A8-0159/24

Amendement 24

Fabio Massimo Castaldo

au nom du groupe EFDD

Rapport

Pier Antonio Panzeri

Recommandation au Conseil, à la Commission et au SEAE sur la Libye
2018/2017(INI)

A8-0159/2018

Proposition de résolution

Considérant O bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

O bis. considérant que le gouvernement d'entente nationale (GEN), reconnu par la communauté internationale, s'en remet de plus en plus à plusieurs milices pour assurer sa propre sécurité; que ces milices ont acquis une influence sans précédent sur les institutions publiques à Tripoli et menacent donc les efforts déployés par les Nations unies pour créer un cadre politique plus viable dans le pays;

Or. en

24.5.2018

A8-0159/25

Amendement 25
Fabio Massimo Castaldo
au nom du groupe EFDD

Rapport
Pier Antonio Panzeri
Recommandation au Conseil, à la Commission et au SEAE sur la Libye
2018/2017(INI)

A8-0159/2018

Proposition de résolution
Considérant R

Proposition de résolution

R. considérant que le pays est actuellement dépourvu d'un cadre juridique clair et commun en ce qui concerne le système électoral; que le climat actuel d'impunité et d'illégalité largement répandues, la corruption, ainsi que le rôle des groupes armés et des tensions tribales et régionales en Libye contribuent à affaiblir encore la confiance envers des institutions et des pouvoirs publics déjà fragiles;

Amendement

R. considérant que le pays est actuellement dépourvu d'un cadre juridique clair et commun en ce qui concerne le système électoral; ***qu'aucune constitution n'a été adoptée et que, par conséquent, le pays ne dispose pas du cadre juridique nécessaire à la tenue de nouvelles élections***; que le climat actuel d'impunité et d'illégalité largement répandues, la corruption, ainsi que le rôle des groupes armés et des tensions tribales et régionales en Libye contribuent à affaiblir encore la confiance envers des institutions et des pouvoirs publics déjà fragiles;

Or. en

24.5.2018

A8-0159/26

Amendement 26
Fabio Massimo Castaldo
au nom du groupe EFDD

Rapport
Pier Antonio Panzeri
Recommandation au Conseil, à la Commission et au SEAE sur la Libye
2018/2017(INI)

A8-0159/2018

Proposition de résolution
Considérant S bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

S bis. considérant que le groupe extrémiste salafiste madkhaliste gagne en puissance et en importance à l'est tout comme à l'ouest de la Libye; que les madkhalistes s'opposent à la tenue d'élections, souhaitent maintenir le statu quo, rejettent complètement tout modèle de démocratie et sont lourdement armés, et qu'ils représentent dès lors un risque concret de voir le pays continuer à s'enfoncer dans l'extrémisme et la violence;

Or. en

24.5.2018

A8-0159/27

Amendement 27

Fabio Massimo Castaldo

au nom du groupe EFDD

Rapport

Pier Antonio Panzeri

Recommandation au Conseil, à la Commission et au SEAE sur la Libye

2018/2017(INI)

A8-0159/2018

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

b bis) de soutenir les réunions publiques organisées dans plusieurs communes sous l'égide des Nations unies, qui constituent une initiative efficace de réconciliation, partant de la base, visant à encourager le dialogue entre les différentes communautés et à contribuer concrètement à la mise en place d'une solution durable et viable à la crise libyenne, ainsi qu'à la création d'une culture nationale de sens civique;

Or. en

24.5.2018

A8-0159/28

Amendement 28
Fabio Massimo Castaldo
au nom du groupe EFDD

Rapport
Pier Antonio Panzeri
Recommandation au Conseil, à la Commission et au SEAE sur la Libye
2018/2017(INI)

A8-0159/2018

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution

Amendement

d) de soutenir les efforts déployés par la Libye pour instaurer un nouvel ordre constitutionnel, qui devrait comprendre un modèle de redistribution équitable des richesses issues de l'exploitation pétrolière ainsi qu'une répartition claire des mandats et des obligations au regard des régions historiques, d'une part, et d'un éventuel gouvernement national, d'autre part; de rappeler qu'une telle nouvelle constitution, qui pourrait s'inspirer d'éléments de la constitution modifiée de 1963, contribuerait aux efforts mis en œuvre pour l'organisation des élections nationales qui doivent se tenir dès lors que les conditions garantissant une participation élevée **ainsi que** l'adhésion de l'opinion publique seront dûment remplies;

d) de soutenir les efforts déployés par la Libye pour instaurer un nouvel ordre constitutionnel, qui devrait comprendre un modèle de redistribution équitable des richesses issues de l'exploitation pétrolière ainsi qu'une répartition claire des mandats et des obligations au regard des régions historiques, d'une part, et d'un éventuel gouvernement national, d'autre part; de rappeler qu'une telle nouvelle constitution, qui pourrait s'inspirer d'éléments de la constitution modifiée de 1963, contribuerait aux efforts mis en œuvre pour l'organisation des élections nationales qui doivent se tenir dès lors **qu'une nouvelle constitution sera adoptée et** que les conditions garantissant une participation élevée, l'adhésion de l'opinion publique **et la légitimité** seront dûment remplies;

Or. en

24.5.2018

A8-0159/29

Amendement 29

Fabio Massimo Castaldo

au nom du groupe EFDD

Rapport

Pier Antonio Panzeri

Recommandation au Conseil, à la Commission et au SEAE sur la Libye
2018/2017(INI)

A8-0159/2018

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point g bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*g bis) de garder à l'esprit qu'il est
nécessaire de mettre en place des
programmes sur mesure pour réinsérer
des individus, et non des groupes, issus
des milices dans les structures de sécurité
officielles, afin de limiter les conflits de
loyauté;*

Or. en

24.5.2018

A8-0159/30

Amendement 30

Fabio Massimo Castaldo

au nom du groupe EFDD

Rapport

Pier Antonio Panzeri

Recommandation au Conseil, à la Commission et au SEAE sur la Libye
2018/2017(INI)

A8-0159/2018

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution

h) de soutenir l'action des Nations unies en vue de la tenue d'élections en Libye avant la fin de 2018, en particulier les efforts déployés pour inscrire les électeurs, car à l'heure actuelle, seule moitié des citoyens qui ont le droit de vote sont inscrits sur les listes; de garantir l'adoption d'un accord sur un arrangement transitoire avant les élections afin de rebâtir la confiance et, ainsi, de renforcer la légitimité du nouveau gouvernement à l'échelon national et international; de soutenir, également sur le plan technique, le processus d'instauration d'un cadre constitutionnel solide et d'un système électoral complet en subordonnant les financements européens à l'adoption d'une législation électorale conforme, dans la mesure du possible, aux principes internationaux définis par la Commission de Venise;

Amendement

h) de soutenir l'action des Nations unies en vue de la tenue d'élections en Libye avant la fin de 2018, ***mais pas avant l'adoption d'une nouvelle constitution; de soutenir*** en particulier les efforts déployés pour inscrire les électeurs, car à l'heure actuelle, seule ***la*** moitié des citoyens qui ont le droit de vote sont inscrits sur les listes; de garantir l'adoption d'un accord sur un arrangement transitoire avant les élections afin de rebâtir la confiance et, ainsi, de renforcer la légitimité du nouveau gouvernement à l'échelon national et international; de soutenir, également sur le plan technique, le processus d'instauration d'un cadre constitutionnel solide et d'un système électoral complet en subordonnant les financements européens à l'adoption d'une législation électorale conforme, dans la mesure du possible, aux principes internationaux définis par la Commission de Venise;

Or. en

24.5.2018

A8-0159/31

Amendement 31
Fabio Massimo Castaldo
au nom du groupe EFDD

Rapport
Pier Antonio Panzeri
Recommandation au Conseil, à la Commission et au SEAE sur la Libye
2018/2017(INI)

A8-0159/2018

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point n

Proposition de résolution

n) de garder à l'esprit que si le groupe État islamique a été sensiblement affaibli en Libye, la réponse la plus efficace à la présence militante radicale dans le pays réside, en dernière analyse, dans la mise en place d'institutions nationales ouvertes à tous et capables de faire respecter l'état de droit, de fournir des services publics, d'assurer la sécurité à l'échelon local et de lutter de manière efficace contre les groupes menaçant la stabilité du pays et de la région;

Amendement

n) de garder à l'esprit que si le groupe État islamique a été sensiblement affaibli en Libye, ***de nouvelles formes d'extrémisme émergent dans le pays, notamment le groupe des madkhalistes; de rappeler que*** la réponse la plus efficace à la présence militante radicale dans le pays réside, en dernière analyse, dans la mise en place d'institutions nationales ouvertes à tous et capables de faire respecter l'état de droit, de fournir des services publics, d'assurer la sécurité à l'échelon local et de lutter de manière efficace contre les groupes menaçant la stabilité du pays et de la région;

Or. en

24.5.2018

A8-0159/32

Amendement 32
Fabio Massimo Castaldo
au nom du groupe EFDD

Rapport
Pier Antonio Panzeri
Recommandation au Conseil, à la Commission et au SEAE sur la Libye
2018/2017(INI)

A8-0159/2018

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point p bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

p bis) de soutenir les initiatives telles que celle promue par le comité de réconciliation Misrata-Tawergha, grâce à laquelle les deux villes de Misrata et Tawergha sont parvenues à un accord, fondé sur la doctrine de la coexistence pacifique, ouvrant la voie au retour des populations déplacées de Tawergha dans leur ville;

Or. en